

REMBOURSEMENT DE FRAIS D'ARBITRAGE SAISON 2026

ARBITRE :

GRADE : N° LICENCE :

COMPÉTITION :

MATCH :/.....

N° MATCH :

ARBITRE ASSISTANT

REMBOURSEMENT DE FRAIS D'ARBITRAGE SAISON 2026

ARBITRE :

GRADE : N° LICENCE :

COMPÉTITION :

MATCH :/.....

N° MATCH :

ARBITRE ASSISTANT

A - Indemnité forfaitaire classique : A1 = _____ €

Arbitre central	R1	R2	R3	ARB	Non joué
Régionale 1	150€	130€	100€	90€	80€
Régionale 2	120€	100€	95€	85€	80€
Régionale 3	86€	78€	72€	60€	50€
U19, U20, U21, PROMO	50€	40€	38€	35€	25€
U17, U15, U14, U15F	33€	33€	33€	33€	25€
R1F, R2F, U18F	35€	30€	30€	30€	25€
Futsal R1	50€	50€	50€	50€	25€
Futsal R2	40€	40€	40€	40€	25€
Arbitre assistant	R1	R2	R3	ARB	Non joué
Régionale 1	115€	100€	90€	75€	80€
Régionale 2	100€	90€	80€	60€	80€
Régionale 3	80€	70€	65€	55€	50€
U19, U20, U21, PROMO	40€	38€	35€	33€	25€
U17, U15, U14, U15F	30€	30€	30€	30€	25€
R1F, R2F, U18F	30€	30€	30€	30€	25€

A - Indemnité forfaitaire classique : A1 = _____ €

Arbitre central	R1	R2	R3	ARB	Non joué
Régionale 1	150€	130€	100€	90€	80€
Régionale 2	120€	100€	95€	85€	80€
Régionale 3	86€	78€	72€	60€	50€
U19, U20, U21, PROMO	50€	40€	38€	35€	25€
U17, U15, U14, U15F	33€	33€	33€	33€	25€
R1F, R2F, U18F	35€	30€	30€	30€	25€
Futsal R1	50€	50€	50€	50€	25€
Futsal R2	40€	40€	40€	40€	25€
Arbitre assistant	R1	R2	R3	ARB	Non joué
Régionale 1	115€	100€	90€	75€	80€
Régionale 2	100€	90€	80€	60€	80€
Régionale 3	80€	70€	65€	55€	50€
U19, U20, U21, PROMO	40€	38€	35€	33€	25€
U17, U15, U14, U15F	30€	30€	30€	30€	25€
R1F, R2F, U18F	30€	30€	30€	30€	25€

Pour les matchs de coupe, prendre la compétition de l'équipe au niveau le plus élevé.

Pour les matchs de coupe, prendre la compétition de l'équipe au niveau le plus élevé.

½ finale foot entreprise, vétérans : 70€ central, 50€ assistant
 Finale foot entreprise, vétérans : 80€ central, 60€ assistant
 ½ finale U17, U15, U14, U15F : 50€ central, 40€ assistant
 Finale U17, U15, U14, U15F : 60€ central, 50€ assistant
 ½ finale CDF, CDR ; CDS : +25€, finale CDF, CDR ; CDS : +35€

½ finale foot entreprise, vétérans : 70€ central, 50€ assistant
 Finale foot entreprise, vétérans : 80€ central, 60€ assistant
 ½ finale U17, U15, U14, U15F : 50€ central, 40€ assistant
 Finale U17, U15, U14, U15F : 60€ central, 50€ assistant
 ½ finale CDF, CDR ; CDS : +25€, finale CDF, CDR ; CDS : +35€

CHALLENGE VETERANS ET REGIONALE ENTREPRISES 1,2

CHALLENGE VETERANS ET REGIONALE ENTREPRISES 1,2

B - Frais de déplacement uniquement Challenge Vétérans et Régionale Entreprises 1,2

B - Frais de déplacement uniquement Challenge Vétérans et Régionale Entreprises 1,2

Distance* du lieu de résidence au lieu du match : Km (aller)

Distance* du lieu de résidence au lieu du match : Km (aller)

Distance comprise entre	Montant	B1 = _____ €
0 et 30 km	15€	
31 et 50 km	20€	
51 et 60 km	25€	
Au-delà de 61 km	30€	

Distance comprise entre	Montant	B1 = _____ €
0 et 30 km	15€	
31 et 50 km	20€	
51 et 60 km	25€	
Au-delà de 61 km	30€	

(* Distance affichée à la lecture de la convocation de votre compte FFF
 En cas de match remis sur place, seuls les frais de déplacement seront perçus.

(* Distance affichée à la lecture de la convocation de votre compte FFF
 En cas de match remis sur place, seuls les frais de déplacement seront perçus.

C - Indemnités de préparation et d'équipement

C - Indemnités de préparation et d'équipement

Arbitre central	R1	R2	R3	ARB	Non joué
Rég. entreprises 1,2	40€	37€	26€	22€	0€
Challenge Vétérans	35€	30€	25€	22€	0€
Arbitre assistant	R1	R2	R3	ARB	Non joué
Rég. entreprises 1,2	25€	18€	15€	15€	0€
Challenge Vétérans	25€	18€	15€	15€	0€

Arbitre central	R1	R2	R3	ARB	Non joué
Rég. entreprises 1,2	40€	37€	26€	22€	0€
Challenge Vétérans	35€	30€	25€	22€	0€
Arbitre assistant	R1	R2	R3	ARB	Non joué
Rég. entreprises 1,2	25€	18€	15€	15€	0€
Challenge Vétérans	25€	18€	15€	15€	0€

C1 = _____ €

C1 = _____ €

D - Total recevant

D - Total visiteur

→ Championnat : D = A1 = _____ €
 → Entreprises : D = B1 + C1 = _____ €
 → Coupes : D = A1 ÷ 2 = _____ €
 → Vétérans et Coupe Ent : E = (B1 + C1) ÷ 2 = _____ €

→ Coupes : D = A1 ÷ 2 = _____ €
 → Vétérans et Coupe Ent : E = (B1 + C1) ÷ 2 = _____ €

À _____ le ____ / ____ / ____
 Signature:

À _____ le ____ / ____ / ____
 Signature:

REPARTITION DU PAIEMENT DES INDEMNITES D'ARBITRAGE

CHAMPIONNAT	Règle générale : les indemnités d'arbitrage sont à la charge du club recevant
COUPES	
COUPE DE LA REUNION	Si recette déficitaire ou absente : chaque club paie 50% Si recette excédentaire : frais déduits de la recette
COUPE DE FRANCE	Si recette déficitaire ou absente : chaque club paie 50% Si recette excédentaire : frais déduits de la recette
COUPE DOMINIQUE SAUGER	Frais d'arbitrage supporté de moitié par les 2 clubs en présence jusqu'aux demi-finales incluses
COUPE GABRIEL MACE	Frais d'arbitrage supporté de moitié par les 2 clubs en présence jusqu'aux demi-finales incluses
CHALLENGE ET COUPES VETERANS	Frais d'arbitrage supporté de moitié par les 2 clubs en présence jusqu'aux demi-finales incluses
COUPE FUTSAL	Frais d'arbitrage supporté de moitié par les 2 clubs en présence finale comprise
COUPE DES JEUNES U15G U17G U18F	!\ modification article 27 REGLEMENT DES COUPES REGIONALES LRF 2025 !\ Frais d'arbitrage supporté de moitié par les 2 clubs en présence jusqu'aux demi-finales incluses
COUPE FEMININES ADULTES	Pour toutes les phases des Coupes, les frais d'arbitrage seront à la charge des clubs recevant, et sur terrain neutre 50% du montant chacun par les deux clubs en présence sauf pour les demi-finales et la finale ou les frais seront pris en charge par la Ligue